

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	08.04.2020			DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Des députés Solidarités		Lié à :(obligatoire) ad 19.009
Titre : Amendement au projet de loi cantonale sur l'énergie (LCEn)		
Contenu :		
Article 72, alinéa 3 (nouveau)		
<u>³Les bénéficiaires du fonds s'engagent à ne pas répercuter sur les loyers leurs investissements au-delà des baisses de charges dont bénéficieront les locataires.</u>		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Zoé Bachmann		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :